

porte selon sa volonté, dont acte a été fait pardevant de Sr Basset, notaire.

Cette église déjà commencée, celle qui occupait une partie de la place d'Armes et de la rue Notre Dame était terminée en 1680, puisqu'on y enterrait à cette date. Le 17 Juillet de ladite année a été enterré dans le choeur de la nouvelle Eglise, Messire Giles Perot, prêtre, curé du lieu trouvé mort d'apoplexie dans le Jardin du Séminaire, ou il se préparait a dire la Ste. Messe. Et le 9 Septembre suivant était aussi enterrée dans la nouvelle église Madeleine Migeon.

Il serait trop long de citer en entier tous ces extraits du premier registre de Montréal. Pourtant ils mériteraient tous d'être mentionnés et commentés spécialement. Jusqu'en 1680, il n'en fut faite qu'une seule copie. A cette date, une ordonnance de Mr. de Boivinot, lieutenant général de la Senechaussé aux 3 rivières, prescrivit a tous les Curés des paroisses depuis cette ville en montant, de faire coter et parapher suivant l'ordonnance par lui-même les registres d'état civil, de les faire en double, d'en garder une copie et remettre l'autre au greffier de la juridiction royale de l'Isle de Montréal, lequel greffier était dans le temps le notaire Antoine Adhemar.

La reliure de ce premier volume doit dater de vers 1712, si l'on en juge par quatre autres volumes subséquents tous reliés d'une manière identique. On